

Grille de prix de l'offre de fourniture d'électricité « Tarif Bleu »

Applicable au 1^{er} juin 2019

OFFRE POUR LES CLIENTS PARTICULIERS

Le « Tarif Bleu » porte sur la fourniture d'électricité et sur l'accès et l'utilisation du réseau public de distribution, à destination des clients résidentiels qui bénéficient des tarifs réglementés, fixés par les pouvoirs publics.

Les grilles tarifaires de l'offre Tarif Bleu

Option Base (HT)		
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement mensuel (€ ht/mois)	Prix du kWh (cts € ht/kWh)
3	6.22	9.54
6	7.37	9.54
9	8.61	9.80
12	9.91	9.80
15	11.16	9.80
18	12.47	9.80
24	15.47	9.80
30	18.46	9.80
36	20.69	9.80

Option Heures Creuses (HT)			
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement mensuel (€ ht/mois)	Prix du kWh (cts € ht/kWh)	
		Heures Pleines	Heures Creuses
6	8.08	10.97	7.77
9	9.78	10.97	7.77
12	11.34	10.97	7.77
15	12.76	10.97	7.77
18	14.03	10.97	7.77
24	17.09	10.97	7.77
30	19.70	10.97	7.77
36	22.06	10.97	7.77

Suite à une décision des pouvoirs publics (Arrêté du 12 août 2010 relatif aux tarifs réglementés de vente de l'électricité), les puissances de 18 à 36 kVA inclus de l'option Base du Tarif Bleu pour les clients résidentiels ont été mises en extinction et ne sont plus disponibles à la souscription.

Option Tempo (HT)							
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement mensuel (€ ht/mois)	Prix du kWh (cts € ht/kWh)					
		Bleu HC (300 jours)	Bleu HP	Blanc HC (43 jours)	Blanc HP	Rouge HC (22 jours 01/11 et 31/03)	Rouge HP
9	9.51	6.80	8.83	7.40	10.14	8.09	47.59
12	11.00	6.80	8.83	7.40	10.14	8.09	47.59
15	12.17	6.80	8.83	7.40	10.14	8.09	47.59
18	13.21	6.80	8.83	7.40	10.14	8.09	47.59
30	18.69	6.80	8.83	7.40	10.14	8.09	47.59
36	21.34	6.80	8.83	7.40	10.14	8.09	47.59

La composition du prix de l'offre :

Les prix tels qu'indiqués sur les grilles tarifaires ci-dessus correspondent à :

- l'abonnement annuel, dont le montant est fonction de la puissance mise à disposition,
- le prix du kWh qui correspond au prix unitaire de chaque kWh consommé par le client.

Auquel s'ajoutent les différentes taxes et contributions suivantes :

- les Taxes sur la Consommation Finale d'électricité (TCFE), d'un montant de 0.00319€/kWh pour la taxe départementale et de 0 €/kWh pour la taxe communale,
- la contribution aux charges de Service Public de l'électricité (CSPE), d'un montant de 0.0225 €/kWh,
- la contribution tarifaire d'acheminement (CTA),
- la TVA au taux de 5.5% pour l'abonnement et la CTA, et au taux de 20% pour les consommations, et les autres taxes et contributions (CSPE et TCFE).

Ces tarifs ainsi que les conditions générales de vente sont consultables sur le site www.labresse.fr rubrique électricité.